



COMME UN TESA

Vous êtes employeur de main d'oeuvre occasionnelle ?
Vous souhaitez un accompagnement sécurisé dans la gestion de votre personnel ?
Des questions sur lesquelles votre service social s'est penché !
Nous vous proposons deux formules spécifiques, uniquement ouvertes pour la réalisation des contrats à durée déterminée pour motif saisonnier :

Mon TESA,
par CERFRANCE

Mon TESA,
depuis chez moi



COMME UN TESA
DEUX FORULES AU CHOIX
ET UNE LIGNE DÉDIÉE : 07 62 83 91 02

MON TESA, PAR CERFRANCE

Nous réalisons l'ensemble des formalités préalables et postérieures à cette embauche conformément aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur :

- Déclarations auprès de la MSA,
- Rédaction du/des contrat(s) de travail,
- Réalisation des bulletins de salaire,
- Rédaction des documents de fin de contrat

MON TESA, DEPUIS CHEZ MOI

Cette formule vous permet de réaliser vous même, après une formation personnalisée, l'ensemble des formalités préalables et postérieures d'une embauche (DPAE, contrat de travail, bulletin de salaire et documents de fin de contrat en autonomie depuis chez vous).

COMME UN TESA, OUI MAIS À QUEL PRIX ?

	Formule «Mon TESA par CerFrance»	Formule «Mon TESA depuis chez moi»	SAV
Vous êtes déjà client PAIE CerFrance	15 euros par bulletin	5 euros par bulletin	inclus dans la formule
Vous n'êtes pas client PAIE CerFrance	15 euros par bulletin + forfait de 100 euros pour la mise en place du dossier (puis 50 euros les années suivantes)	5 euros par bulletin + forfait de 150 euros pour la mise en place du dossier (puis 100 euros les années suivantes)	inclus dans la formule

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :
social@69.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur
www.cerfrance.fr